

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2600-6



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauvu · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
- Des Français outre-mer*
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
- Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
- Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle*
Guillaume Daudin
- Monarchies, noblesses et diplomaties européennes*
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
- Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé*
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)*
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- Les orphelins de Paris*
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
- L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

PREMIÈRE PARTIE

Démographie
et démographie historique

LES DÉLAIS DE BAPTÊME DANS UNE PAROISSE DE L'UZÈGE AU XVIII^e SIÈCLE

Marc Venard

Professeur émérite de l'Université Paris X-Nanterre

Pour des raisons que J.-P. Bardet comprendra, je me suis intéressé aux archives de la paroisse de Chambonas (Ardèche). Les registres paroissiaux sont lacunaires. Aussi je ne prétends pas en tirer une étude de démographie historique, mais une recherche de pratique religieuse.

LA PAROISSE DE CHAMBONAS

Située actuellement à l'extrême sud du département de l'Ardèche, au pied des Cévennes, baignée par le Chassezac, la paroisse de Chambonas appartenait au xvii^e siècle au diocèse d'Uzès, et au doyenné de Gravières. Sa population, qui atteignait 248 feux, selon Saugrain, au début du xviii^e siècle, était répartie entre une dizaine de « villages » dont les plus éloignés étaient à plus d'une lieue de l'église paroissiale. La cure appartient à un prieur, qui ne réside pas et fait desservir par un vicaire perpétuel, qu'on appelle couramment (et qui s'appelle lui-même) le curé ; celui-ci peut se faire assister par un secondaire ou vicaire. À côté de l'église paroissiale se dressait le château seigneurial, occupé par la famille de la Garde, qui allait faire ériger, sous Louis XIV, Chambonas en marquisat. À moins d'une demi-lieue de la même église, le bourg des Vans, d'origine relativement récente, faisait figure de petite ville et de centre économique pour les paroisses environnantes. Mais alors que la population des Vans était, depuis 1562, dominée par la Réforme protestante, au point que la messe n'y avait été rétablie qu'en 1629, celle de Chambonas était restée obstinément et exclusivement catholique.

Les plus anciens registres BMS de Chambonas conservés, soit sur place, soit aux Archives départementales de l'Ardèche, commencent en 1601. Ils sont aisément disponibles grâce à la *Photocopie des registres paroissiaux de Chambonas*, vol. 050.1 – 1601-1667, faite sous la direction de Régine Vallier, pour la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche, en 1999. Compte tenu des lacunes, en particulier du côté des mariages et des sépultures, il n'est pas question

de fonder sur eux une étude démographique : Chambonas n'est pas Crulai. En revanche, mon attention a été attirée sur les délais de baptême, pour lesquels il n'est pas besoin de posséder une série complète pour mener une étude ; il suffit que les actes indiquent la date de naissance des enfants. Disons tout de suite que les données utilisables mettent à mal les idées reçues, concernant les délais de baptême dans la France d'Ancien Régime.

BAPTÊMES ET NAISSANCES : LES DONNÉES UTILISABLES

L'ordonnance de 1539 ordonnait aux curés de « faire registre, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité ». Quoique reprise dans le « code Louis » de 1667, on sait que « cette prescription a été souvent méconnue, et il n'est pas rare, au XVII^e siècle, de ne voir portée que la date du baptême »¹.

280 Dans le diocèse d'Uzès, les statuts synodaux de 1635, répétés en 1654, ordonnent aux curés d'enregistrer les baptêmes de la façon suivante :

« Aujourd'huy... jour du mois de... a esté baptisé sur les fonds (*sic*) baptismaux de cet Église N. fils de... et de... né en legitime mariage le jour du... & son Parein a esté N. & sa Mareine telle... , presents N. & N. qui tous avec moy ont signé ce present memoire, ou ont declaré ne sçavoir signer »².

Mais c'est seulement le curé (ou plus exactement le « vicaire perpétuel ») Jehan Caelorum, nommé en 1644, qui, avec la date de chaque baptême, le prénom et le nom de l'enfant, les noms de ses père et mère et leur domicile, et bien sûr ceux du parrain et de la marraine, indique également la date de la naissance de l'enfant. Les prédécesseurs de ce curé ne l'indiquaient pas ; son successeur, Garidel, nommé en 1659, le fait moins régulièrement que lui, et cessera de la faire après 1664.

Même au temps du curé Caelorum, il arrive que son secondaire omette d'inscrire la date de naissance (dans les années 1652 à 1655), ou que lui-même la rajoute à la fin de l'acte. De sorte que les années utilisables pour notre enquête sont les suivantes :

1 François Bluche, dir., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, 1990, p.557 : article « État civil » par Michel Fleury.

2 *Ordonnances synodales pour le diocèse d'Uzès, avec le prosne et autres formulaires pour l'administration des Sacrements*. Nîmes, imprimerie de la Veuve Pierre Gilles, par François Martel, 1635 (ici, p. 86). *Ordonnances synodales pour le diocèse d'Uzès avec le Prône etc.*, Montpellier, Daniel Pech, 1654. Même texte qu'en 1635.

Période	Baptêmes	dates de naissance
1644 (septembre à décembre) :	11	6
1645 (lacunaire)	18	14
1646 (complet)	34	30
1647 (août-décembre)	18	17
1648 (manque)		
1649 (complet)	32	29
1650 (complet)	36	35
1651 (complet)	39	36
1652 (lacunaire)	18	16
1653 (complet)	34	30
1654 (complet)	46	42
1655 (lacune d'été)	27	24
1656 (complet)	41	34
1657 (complet)	33	27
1658 (janvier-juin)	20	17
De novembre 1658 à mars 1659		0
1659 (août-décembre)	13	8
1660 (complet ?)	26	20
1661 (complet)	43	32
1662 (complet)	39	36
1663 (complet)	41	27
1664 (lacune de printemps)	27	7

DE LA NAISSANCE AU BAPTÊME : LES DÉLAIS OBSERVÉS

Certes, en époque de chrétienté et dans une paroisse entièrement catholique, le délai de baptême ne saurait avoir le sens qu'il revêtira, aux XIX^e et XX^e siècles, à Marseille, où l'abbé Fernand Charpin l'a pris comme test des convictions religieuses de la population³.

Mais ce que nous observons à Chambonas, au milieu du XVII^e siècle, vient bousculer une idée reçue, selon laquelle les parents présentaient leur enfant au baptême dans les 24 heures, ou au plus dans les trois jours. Cette idée est pourtant cautionnée par des études sérieuses et des historiens réputés. Qu'il me suffise de citer Jeanne Ferté⁴, Pierre Goubert⁵ et Michel Feuillas⁶. Il est vrai que Louis Pérouas, tout en posant la même loi dans son diocèse de la Rochelle, laisse entendre qu'il avait pu en aller autrement avant 1648, mais, ajoute-t-il,

3 Fernand L. Charpin, *Pratique religieuse et formation d'une grande ville. Le geste du baptême et sa signification en sociologie religieuse. Marseille, 1806-1958*, Paris, 1964.

4 J. Ferté, *La Vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622-1695)*, Paris, 1962, p. 300.

5 Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, 1960, t. I, p. 28, note 15.

6 François Bluche, dir., *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, 1990 : article « Baptême », par Michel Feuillas, p. 157.

« à cette époque les actes de baptême ne mentionnent presque jamais la date de naissance »⁷.

Ces travaux, dira-t-on, portent sur la France du Nord et de l'Ouest. Que savons-nous sur le Midi, et le Languedoc en particulier ? Robert Sauzet, pour le diocèse de Nîmes⁸, et Mireille Laget, pour le diocèse de Lodève⁹, se sont penchés sur la question. J'y reviendrai plus loin. Tout récemment, Jacques Schnetzler, l'historien du pays des Vans, a noté ceci dans la paroisse de Gravières, voisine de Chambonas : « Conformément aux prescriptions du concile de Trente, le baptême suit de très près la naissance ; il se fait le lendemain, dans les jours qui suivent, parfois le jour même »¹⁰.

LA RÈGLE CANONIQUE

282

Contrairement à ce qu'écrivait mon ami Schnetzler, le concile de Trente n'avait rien dit au sujet du délai de baptême. Saint Charles Borromée, dont on connaît l'autorité comme interprète de l'esprit tridentin, avait prescrit, dans le 1^{er} concile provincial de Milan (1565) : « avant le neuvième jour ». À sa suite, ce délai de huit jours a été repris par les conciles provinciaux d'Aix en 1585 et de Toulouse en 1590. Dans la province d'Avignon, sous autorité directe de la papauté, la règle est plus stricte : l'évêque de Vaison, en 1586, avait ordonné que le baptême eût lieu « *infra unum diem* » ; celui de Carpentras, en 1593, voulait qu'on n'attendît pas plus de deux jours, sous peine d'excommunication. Le concile provincial de 1594 tranche : pas plus de trois jours.

Toutefois, à Chambonas, ce qui fait autorité, c'est d'abord le concile de la province de Narbonne, dont dépend le diocèse d'Uzès. Réuni seulement en 1609, voici ce qu'il dit :

Le baptême est le premier sacrement, et le plus nécessaire ; sans lui on ne peut entrer dans le Royaume des cieux. « C'est pourquoi nous ordonnons que les parents aient soin de faire baptiser leurs enfants le plus tôt possible ; sans attendre la venue des parrains et marraines ; car à attendre ainsi ils exposent des âmes qui ont été rachetées par le précieux sang du Christ, au très grand et très grave péril d'une mort éternelle, dont elles ne pourront jamais ressortir. Aussi,

7 L. Pérouas, *Le Diocèse de la Rochelle de 1648 à 1724*, Paris, 1964, p. 162, note 5.

8 R. Sauzet, *Contre-réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Paris et Louvain, 1979, p. 455-456.

9 M. Laget, « Recherche sur les ondolements et baptêmes à Lodève et dans son diocèse aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Études sur Pézenas et sa région*, VI – n° 3, 1975, p. 5-18. Cette étude s'appuie sur les registres de la paroisse Saint-Fulcran-de-Lodève et d'une petite localité voisine, Pegayrolles-de-l'Escalette.

10 J. Schnetzler, « Leçons de la démographie de Gravières en Uzège aux temps modernes », *Revue du Vivarais*, XCVI (1992), p. 185.

nous ordonnons que ce sacrement ne soit différé, sous aucun prétexte, au-delà de trois jours après la naissance des enfants, ou de huit tout au plus¹¹ ».

Les statuts diocésains d'Uzès publiés en 1635 par l'évêque Nicolas de Grille ne disent rien du temps qui peut s'écouler entre la date de la naissance et celle du baptême. Pas plus que ceux que le même évêque publie de nouveau en 1654, qui ne sont pour l'essentiel que la répétition des précédents.

Il est temps maintenant de revenir à Chambonas pour voir dans quel délai les enfants y sont baptisés.

LES « SAINTES CÉRÉMONIES »

Il faut évidemment éliminer de nos calculs sur les délais de baptême les « saintes ceremonies » administrées, souvent à un âge relativement avancé, à des enfants qui ont reçu le sacrement, aussitôt ou peu après leur naissance, sous la forme très simplifiée dite « ondoisement ». Cette pratique est surtout usitée dans les familles aristocratiques, à l'exemple de l'enfant-roi, Louis-Dieudonné, né le 5 septembre 1638, qui ne fut présenté qu'en 1643 aux solennités du baptême. Mais elle peut tenter des familles de simples notables, qui se piquent de distinction¹².

À Chambonas, dans la famille de Faucon, à prétention nobiliaire, le curé administre les saintes cérémonies, le 5 mars 1645, à noble Jehanne, née le 14 novembre 1644, qui avait reçu le baptême « en cas de nécessité », à sa naissance, par un prêtre de Chambonas. Mieux encore, deux sœurs de la même famille sont « baptisées » ensemble, le 20 octobre 1647 : l'une, Charlotte, a près de dix ans (née le 20 novembre 1637) ; elle avait « reçu l'eau et undouyée » par le même messire prêtre de la paroisse ; l'autre, Laurence, née au mois de juillet précédent, a « seulement » trois mois. En tel cas, on invoque toujours l'urgence, comme pour Jacques-Joseph, d'Izac, « fils de noble Henry d'Izac de Montjeu seigneur de Villefort et autres places », qui a reçu les saintes cérémonies plus de trois mois après sa naissance, « ayant esté baptisé sy-devant en danger de mort ». En 1658, c'est un fils de feu Antoine de la Garde, marquis de Chambonas, qui est âgé d'environ cinq ans (au dire de sa mère) quand son baptême est solennisé, « ayant reçu le baptesme de l'eau en cas de necessité ». Autre solennisation de convenance, celle de Jean-François Gigord, qui avait reçu l'eau sacramentelle « par permission de

11 *Concilia novissima Galliae*, éd. par L. Odespun, Paris, 1646, p. 584 (trad. du latin par M.V.)

12 Les statuts synodaux d'Uzès, en 1635 et en 1654, demandent aux curés de refuser de séparer, sauf nécessité absolue, le baptême et les cérémonies. J. Schnetzler, (*loc. cit.*) note que cette pratique était assez fréquente à Gravières, avant de disparaître au milieu du XVII^e siècle.

M. le grand vicaire d'Uzès » avant de se voir compléter les cérémonies six mois plus tard en présence de son parrain, Jean Gigord, docteur en théologie.

Le véritable intérêt, pour nous, de ces cas particuliers, c'est qu'ils nous prouvent que le curé ne confond pas le sacrement et la cérémonie, de sorte que lorsque le délai nous semble avoir été assez long entre la naissance de l'enfant et le baptême enregistré, ce délai a bien été assumé par les parents avec les risques que cela comportait pour son salut éternel. Alors que, bien entendu, quand il ne s'agit que des « cérémonies », les délais observés entre la naissance et la présentation à l'église ne doivent pas être pris en compte dans nos analyses.

LES CAS D'URGENCE

284

Hors des milieux aristocratiques, on pratique des ondoiements véritablement justifiés par l'urgence. En ce cas, le délai entre le baptême et son complément n'excède pas quelques mois, comme pour Jacques Talon, né en février 1657, qui sera présenté à l'église au mois de juillet suivant « ayant esté undoyé en grand danger de mort le jour de sa naissance ». Au reste, dans ce cas, le délai peut être très court ; ainsi, une petite Marie, née le 14 février 1662 et « baptisée en grand danger de mort », n'en est pas moins apportée à l'église dès le lendemain pour les cérémonies. Même après qu'un enfant a été baptisé en urgence par la sage-femme, il arrive qu'on vienne le présenter à l'église le jour-même, comme si les parents étaient persuadés que le sacrement ne vaut que quand il a été dûment et complètement célébré. Il faut dire que tout baptême d'urgence administré à la maison, fût-ce par la sage-femme, est entaché de doute. Un petit André, né le 28 septembre 1662, est baptisé sous condition trois jours plus tard, « doutant si le sacrement du baptesme luy avoit esté conferé legitimement ». Deux ans auparavant, le 4 mai 1660, le curé a baptisé une petite fille le jour même de sa naissance, sous condition, « la sage femme donnant lieu de doubter si le baptesme avoit esté conferé ».

Les naissances de jumeaux relèvent toujours de l'urgence. Ainsi, le 29 janvier 1650, le curé complète le baptême qu'il a administré la veille à deux enfants (un garçon et une fille) dès leur naissance. Le 17 septembre suivant, il a fait de même pour deux jumeaux dont l'un est mort aussitôt après son baptême, tandis que l'autre a été apporté à l'église pour recevoir les cérémonies. Même chose en décembre 1662 : les deux enfants ont été baptisés « à cause de l'évident danger de mort » par un laïc qui l'a aussitôt rapporté au curé ; la petite fille est morte trois heures après (sans avoir reçu de nom), mais le garçon a été porté dès le lendemain à l'église, où le curé a pu « lui exhiber les saintes cérémonies » et lui donner le nom de Jacques.

Une fois prises les précautions énoncées ci-dessus, il s'avère que le délai moyen entre la naissance et le baptême est, en 1645 (année lacunaire), de 7,33 jours ; il est, en 1646, très exactement de 7 jours. En 1647 (autre année lacunaire), le chiffre monte à 11,37. C'est pourquoi on fera davantage confiance à celui de 1649, 7,82, qui nous ramène, mais légèrement au-dessus, au niveau de 1645-1646. En 1650, une fois écartés des cas aberrants, le délai moyen est de 6,82 ; en 1651, il est de 7,8 ; sautons 1652, trop lacunaire pour être représentatif : en 1653, le délai moyen est de 8,48, et en 1654 de 7,31.

En somme, en tournant autour de 7-8 jours en moyenne, les délais de baptême de Chambonas apparaissent assez conformes à la règle canonique, telle qu'édictée par le concile de Narbonne de 1609. Ils sont en tout cas sensiblement plus longs que ce qu'on se plaît à répéter. Mais, surtout, ces moyennes dissimulent d'énormes différences. Observons, par exemple, l'année 1650 : deux enfants ont attendu leur baptême deux mois et plus, au point que j'ai dû les écarter du comptage, comme, à l'inverse, deux paires de jumeaux qui ont été ondoyés à leur naissance ; mais sept enfants ont été baptisés dans les quatre jours, tandis que six autres ont attendu plus de dix jours. Or chaque année offre les mêmes contrastes, jusqu'à 20 et 23 jours dans l'année 1651 (contre huit baptêmes à 4 jours ou moins) ; en 1653, huit enfants ont attendu plus de 10 jours (dont deux, 24 et 28 jours), tandis que douze autres ont reçu le baptême avant leur cinquième matin !

Cela dit, comment peut-on expliquer le phénomène et ses contrastes ?

Les autorités ecclésiastiques incrimaient le bon vouloir des parrains-marraines¹³ ? À juste titre, quand ceux-ci sont le seigneur du lieu ou sa famille. C'est ainsi qu'au mépris des directives du concile provincial de 1609, la petite Marie Valze, en 1645, qui aura pour marraine Marie de la Garde, la dame du lieu, a attendu 22 jours avant d'être baptisée. En 1650, un petit Louis-François doit ce prénom rare à son parrain, le baron de Chambonas, mais il a dû l'attendre pendant deux mois et demi ! Deux mois encore, un peu plus tard, pour un autre filleul du seigneur du lieu ; il a eu de la chance, car, en 1654, un autre Louis-François, né le 27 février, ne sera baptisé que le 12 juillet !

Le délai est-il déterminé par la distance des hameaux ? Si l'on observe les années 1645-1649, on constate que les enfants nés au Vignal, à plus d'une heure de marche de l'église, sont baptisés dans un délai inférieur à la moyenne (3,37 jours) ; dans ce cas, la distance ne joue pas. En revanche, ceux de Chassagnes, à une distance à peine supérieure, mais de l'autre côté du Chassezac,

13 Outre les textes canoniques cités plus haut, c'est aussi une des (mauvaises) raisons que dénonce le curé de Conqueyrac, dans le diocèse de Nîmes, en 1652 (R. Sauzet, *op. cit.*, p. 455).

attendent leur baptême pendant 9 jours, en moyenne, soit nettement plus longtemps que les autres nouveau-nés de la paroisse.

On invoquera encore la saison ? Il est vrai qu'en 1646, les enfants nés en hiver (d'octobre à fin mars) sont baptisés à 8,8 jours, contre 7 en moyenne ; encore en 1649, le délai est de 9,15 en hiver (moyenne à 7,82).

Les familles attendent volontiers les dimanches et fêtes pour faire baptiser le nouveau-né : cela n'est pas surprenant. Non pas que le baptême se fasse « à l'assemblée », comme le pratiquent les protestants ; mais on profite ainsi du déplacement obligatoire vers l'église pour la messe paroissiale, et l'on peut ensuite festoyer à la maison sans perdre un jour de travail. Il est évident que les autorités ecclésiastiques avaient à l'esprit ces considérations quand elles exigeaient que le délai de baptême ne dépassât pas huit jours. En 1646, 18 baptêmes sur 34 ont lieu le dimanche ; en 1647, 24 baptêmes sur 32 sont célébrés un dimanche ou un jour de fête chômée, mais ce n'est pas toujours le plus proche de la naissance.

286

Faut-il donc faire intervenir quelque influence de l'entourage protestant, que ce soit par imitation ou par répulsion ? C'est une des raisons par lesquelles le curé de Conqueyrac, dans le diocèse de Nîmes, expliquait que dans sa paroisse, trop de parents retardaient le baptême de leurs enfants, jusqu'à risquer de les laisser mourir sans le sacrement¹⁴. On sait que la paroisse de Chambonas, toute catholique, est proche voisine de la petite ville des Vans dominée par les protestants. On sait par ailleurs que la Discipline des Églises réformées stipulait que le baptême ne pouvait être célébré qu'à l'assemblée dominicale. Mais on sait aussi que cette règle avait été fortement contestée par des parents inquiets pour le salut de leurs enfants, surtout s'ils étaient en danger de mort, de sorte que les synodes provinciaux et nationaux ont toujours été obligés de la rappeler sévèrement. Ici, à Chambonas, est-ce à l'imitation des protestants que les parents catholiques attendent presque toujours le prochain dimanche, voire le suivant, pour faire baptiser leur enfant ? Une certaine expérience des confrontations confessionnelles nous aurait fait prévoir plutôt le contraire.

Force est de dire que les parents catholiques de Chambonas, au milieu du XVII^e siècle, ne semblent pas tenaillés par l'angoisse de faire baptiser leurs enfants au plus tôt pour assurer leur salut éternel. Et pourtant ils entendent en principe chaque dimanche leur curé faire prier, au prône de la messe paroissiale, « pour les femmes enceintes, afin que leur fruit honoré du saint Baptême, ne soit privé de l'espérance de servir Dieu en cette vie, & à jamais »¹⁵.

14 « Dans ce païs, y a tousjours quelqu'un de la Religion qui (leur) fait croire que le baptesme n'est pas necessaire aux petits enfans, par consequant peuvent mourir sans baptesme » (cité par R. Sauzet, *loc. cit.*).

15 *Ordonnances synodales pour le diocèse d'Uzès*, 1635, p. 69 ; répétées en 1654, p. 91.

Si nous sautons maintenant dans les années soixante, nous constatons un raccourcissement très marqué des délais de baptême : en 1660, la moyenne est de 3,27 ; en 1661, 3,46 ; en 1662, 3,72 ; en 1663, 3,14. En outre, il n'y a plus aucun délai supérieur à 8 jours, même en cas de haut parrainage : la petite Charlotte, baptisée le 10 mai 1663 avec pour parrains et marraines les seigneurs de Chambonas, était née le 2 du même mois.

Les délais tendent aussi à s'égaliser entre l'hiver et l'été : en 1661, le délai moyen est de 3,54 en hiver, et de 2,63 en été ; en 1662, 3,96 en hiver, 3,52 en été ; en 1663, 3,16 en hiver, 3,11 en été.

Certes, les baptêmes se font toujours de préférence les dimanches et fêtes, mais dans une proportion moindre : en 1661, 27 sur 43 ; en 1662, 19 sur 39 ; en 1663, 21 sur 41 ; et l'on saisit l'occasion la plus proche.

On se trouve donc en face d'un changement radical. Quand et pourquoi s'est-il produit ?

On pense au changement de curé, qui s'est opéré en 1659 ? Mais l'évolution s'était amorcée dès avant, sous le même curé Caelorum : en 1656, le délai moyen est passé à 4,72 ; en 1657, 4,51 (et en hiver il n'est que de 4,29). En 1658, messire Caelorum a laissé une paroisse dans laquelle les enfants étaient désormais baptisés dans le délai moyen de 3,41 jours, aucun n'ayant attendu plus de 8.

Serait-ce alors le résultat d'un rappel à l'ordre par l'évêque ? Mais les statuts synodaux d'Uzès en 1654 sont tout aussi muets que ceux de 1635 sur le sujet. Et comme nous n'avons pas conservé de procès-verbaux des visites de l'évêque d'Uzès, nous ne savons pas s'il a pu formuler des exigences nouvelles que le curé aurait eu à transmettre à ses paroissiens¹⁶.

Alors quoi ?

CONCLUSION

Même si l'on est fort mal renseigné sur les délais de baptême pratiqués avant le milieu du XVII^e siècle, on peut penser que le changement que nous observons à Chambonas n'est pas propre à cette paroisse, ni au diocèse d'Uzès. J'en veux pour signes les statuts synodaux d'autres diocèses du Midi : l'évêque d'Alet, dans les années 1640, enjoint aux curés de « solliciter les parens de ne différer les baptesmes de leurs enfans plus de trois jours » et de dénoncer à l'évêque

¹⁶ À Gravières, selon J. Schnetzler (*loc. cit.*), à partir du milieu du XVII^e siècle, « la règle s'impose de façon absolue : on baptise le nouveau-né au plus tôt ». Mais l'auteur ne propose aucune explication de ce changement.

ceux qui refusent, pour qu'ils soient excommuniés¹⁷. Même ordonnance, dans les mêmes termes, à Mirepoix en 1663. Et en termes analogues à Marseille en 1673. D'ailleurs, est-ce seulement vrai pour la France méridionale ? Il faut nous souvenir que les statistiques sur lesquelles se sont appuyés J. Ferté, P. Goubert, M. Feuillas et compagnie n'étaient fiables qu'à partir du troisième tiers du XVII^e siècle, ce que Pérouas avait pris soin de faire observer¹⁸.

Il paraît donc que c'est une mutation générale qui s'opère vers 1660, en ce qui concerne les délais de baptême¹⁹, mutation qui sera officialisée par le Roi en 1698, dans une Déclaration ordonnant que les enfants soient baptisés dans les deux jours suivant leur naissance²⁰. Même si, dans ce dernier cas, la volonté de lutter contre la pratique protestante est déterminante, je suis tenté d'interpréter le mouvement qui pousse le clergé à faire hâter le baptême des nouveau-nés, et les parents à se plier assez aisément à cette injonction, comme la pénétration dans les consciences des catholiques français d'un sens nouveau et renforcé du péché originel, qui dramatise le sort des enfants morts sans baptême²¹. Certains voudront y voir la montée de l'augustinisme, sinon du jansénisme. D'autres une manifestation de la pastorale de la peur.

17 *Ordonnances pour le diocèse d'Alet, faites à des synodes depuis l'année 1640 jusque à 1647*, (publiées par l'évêque Nicolas Pavillon), Avignon, 1655, p. 25-26.

18 Voir *supra*, note 6.

19 Avec retard, cependant, à Nîmes où, à la cathédrale, en 1671, « l'âge moyen des baptisés est compris entre 5 et 6 jours » et « le 1/6 de ces baptêmes a lieu après les 8 jours de délai maximum au-delà desquels les parents étaient passibles de l'excommunication », d'après les statuts publiés par Mgr Cohon en 1670 (R. Sauzet, *op. cit.*, p. 455. À noter que cet évêque s'en tenait donc encore à la règle du concile provincial de 1609. Mais les enfants du notaire Borelly, un dévot, nés entre 1667 et 1677, sont baptisés au plus tard quatre jours après leur naissance (R. Sauzet, *Le Notaire et son Roi. Étienne Borelly (1633-1718) : un Nîmois sous Louis XIV*, Paris, 1998, p. 327). À Lodève, « les baptêmes d'enfants de 15 jours, 1 mois ou plus, disparaissent vers 1680 » (M. Laget, *art. cité*, p. 13).

20 Déclaration du 13 Décembre 1698 pour l'exécution de l'Édit de révocation de celui de Nantes, article 8.

21 Il est tentant de rapprocher du raccourcissement des délais de baptême la montée des recours vers les sanctuaires « à répit » (pour pouvoir baptiser les enfants morts-nés) comme elle a été notée par Jacques Gélis à Notre-Dame de Moutiers, en Provence, dans les années 1660 (J. Gélis, « Pousser les portes du paradis. Le sanctuaire « à répit » de Notre-Dame de Beauvoir à Moustiers-Sainte-Marie (1640-1670) », dans M.-H. Froeschlé-Chopard, dir., *Itinéraires pèlerins de l'ancienne Provence*, Marseille, 2002, p. 131). Le même auteur avait déjà noté le fait dans un article plus général et plus ancien : « La mort et le salut spirituel du nouveau-né. Essai d'analyse et d'interprétation du « sanctuaire à répit » (XV^e-XIX^e s.) », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 31 (1984), p. 361-376.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinot	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

